



A retenir

MILDIU	Premiers foyers primaires observés dans les Pyrénées-Orientales.
OÏDIUM	Nombre de parcelles avec symptômes en augmentation.
TORDEUSES DE LA GRAPPE	La génération se poursuit.

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2020 - Maladies de la vigne »](#) :
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles.

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les !](#) » ou consultez le site www.itsap.asso.fr



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



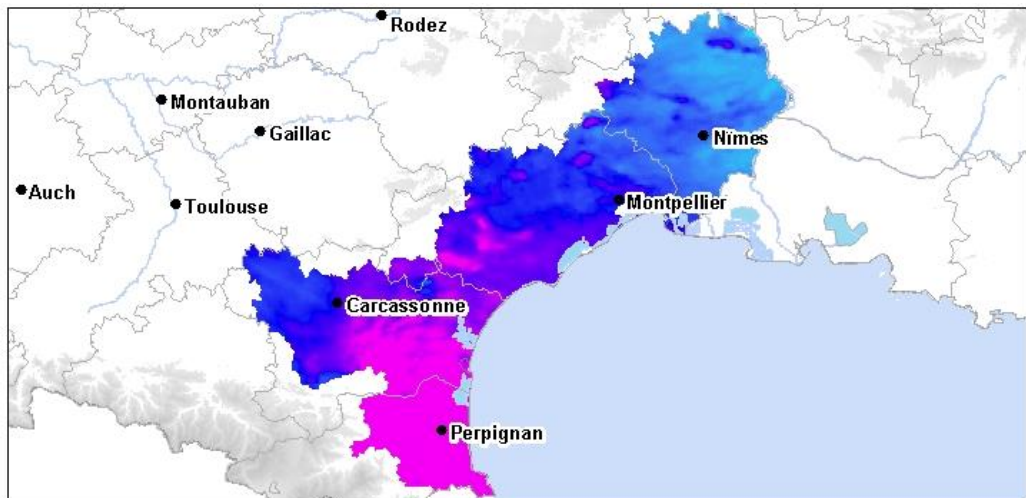
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

PLUVIOMETRIE

		20-avr.	21-avr.	22-avr.	23-avr.	24-avr.	25-avr.	26-avr.
AUDE	ALAIGNE	22,2	35,5	1	0	0	0	0
	CAZILHAC	26,1	35,5	2,2	0	0	0	0
	LEZIGNAN	17	43,5	3,4	0	0	0	0
	LIMOUX	22,1	25,7	3	0	0	0	0
	NARBONNE	24,1	52,6	5	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	17,2	16,1	0,4	0	0	0	0
	BARJAC	7,2	4,4	0	0	0	0	0,4
	CARDET	23,6	5,9	0	0,2	0,2	0	2,6
	CHUSCLAN	3,3	10,7	0,4	0	0	0	1,1
	SAINT-GILLES	10,1	7,2	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	20,3	10,8	0,2	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	-	-	-	-	-	-	-
	OLONZAC	22,9	34,3	1,5	0	0	0	0
	POUZOLLES	20,9	29,7	1,8	0	0	0	6
	PUISSERGUIER	21,5	35,1	2,1	0	0	0	27,8
	SAINT-JEAN-DE-FOS	25	17,8	1,7	0,1	0	0	0
	VALFLAUNES	16,8	17,2	1,6	0	0	0	0,2
PO	ESTAGEL	46,9	80,4	8,8	0	0	0	12,8
	LAROQUE-DES-ALBERES	89,4	124,5	9,4	0,1	0	0	3,4
	LLUPIA	42,6	83,6	9	0	0	0	1,7
	PIA	44	73,8	3,9	0	0	0	0,6
	RODES	41,7	105,8	5,4	0	0	0	8,8

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 19 au 26/04/20- échelle du min au max (0 à 100 mm)
Source IFV



4200426: mini=8.0mm - maxi=306.3mm

Valeur
Elevée : 100
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **première feuille étalée** » (stade 07 ou BBCH 11) **dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives,**
- à « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57) **en zone précoce et/ou parcelles précoces.**

Les stades majoritairement observés varient de « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) à « **8 – 9 feuilles** » (stade 16).



3 feuilles étalées
(stade 09 ou E ou BBCH 13)

× Gard

Cas des parcelles gelées : la reprise des bourgeons secondaires et de la couronne, marquent une forte hétérogénéité des stades phénologiques sur les parcelles partiellement touchées, allant des stades 1^{ères} feuilles étalées au stade 6/7 feuilles étalées.

COMMENT VALIDER UN FOYER PRIMAIRE ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un cotonimbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

Dans le cas du black-rot, la technique fonctionne aussi parfaitement. Mais le temps d'incubation est allongé à 4-5 jours pour voir apparaître les pycnides (fructifications sous forme de petites ponctuations noires) sur la tache suspecte.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Les 1^{ers} symptômes sous forme « drapeaux » sont observés sur Carignan au stade 5-6 feuilles et boutons floraux agglomérés dans le secteur des Hautes-Corbières.

Des symptômes sont observés sur feuilles sur Chardonnay en secteur Limouxin, à des fréquences parfois importantes (une parcelle à plus de 30 % de ceps atteints avec au moins un symptôme).

× Gard

On continue d'observer des symptômes « drapeaux » sur les parcelles de Carignan habituellement touchées. À ce jour, leur présence est éparse.

Les premiers symptômes de forme « sexuée » (contaminations issues des cléistothèces) sont observés sur cépages sensibles, Carignan et Chardonnay. Actuellement, la fréquence de ces symptômes est faible.

× Hérault

Dans les parcelles à « drapeaux », essentiellement sur Carignan, on observe :

- les 1^{ers} « drapeaux », dans l'unité agroclimatique du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais ;
- de nouveaux « drapeaux », dans le Minervois et dans la Basse Vallée de l'Hérault ;
- les 1^{ers} repiquages dans la Basse Vallée de l'Hérault ;
- de nouveaux repiquages dans le Minervois et dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Sur cépages sensibles, essentiellement sur Chardonnay, sont notés :

- les 1^{ères} contaminations primaires dans la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais ;
- de nouvelles contaminations primaires et les 1^{ers} repiquages dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Sur cépages/situations non sensibles sont observés :

- les 1^{ères} contaminations primaires, le 22 avril, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault ;
- les 1^{ers} repiquages, le 27 avril, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Le nombre de parcelles et de symptômes sont en augmentation sur l'ensemble du département.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et dans le Nord Montpelliérais ;
- « boutons floraux encore agglomérés » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans le Minervois, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais ;
- « huit-neuf feuilles » (stade 16) dans les Hauts Coteaux

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes « drapeaux » sont bien visibles sur Carignan, Roussanne, Macabeu... dans le vignoble. Des symptômes sur feuilles sont régulièrement visibles. Leur fréquence a augmenté fortement et le potentiel d'infestation reste important.

Evaluation du risque : Le nombre de parcelles avec symptômes est en augmentation.

Le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité/phénologie des cépages. Surveillez l'apparition et l'évolution des symptômes dans toutes les situations.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Aude, Gard, Hérault

A ce jour, à l'issue des tournées de ce début de semaine, aucun foyer primaire n'est observé, ni validé. Toutefois, des taches « suspectes » sont en incubation pour confirmer la nature des symptômes et les tournées vont se poursuivre.

× Pyrénées-Orientales

Les 1^{ers} foyers primaires sont observés sur Carignan sur les communes de Canet en Roussillon (zone Littorale de la Plaine Nord Tech), Rodes (secteur Bas Conflent), Maury (Moyenne Vallée de l'Agly) et sur Muscat à Petits grains sur Montesquieu des Albères (Plaine Sud Tech). Les taches d'huile observées sont en début de sporulation ou sporulées (face inférieure) lors de l'observation sur le terrain.



Tache d'huile de mildiou face supérieure et feutrage blanc face inférieure.

• **Données de la modélisation** (*voir caractéristiques des modèles*)

✓ **Potentiel Système :**

J = 27 avril	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé mildiou	<p>Le risque mildiou modélisé varie de faible à très fort selon les secteurs.</p> <p>Pyrénées Orientales : très fort sur tout le département.</p> <p>Aude : il est très fort dans les secteurs Littoral, Hautes Corbières et Narbonnais et passe à fort sur les secteurs Cabardès, Minervois, Corbières Occidentales. Il reste encore faible sur l'ouest du département.</p> <p>Hérault : le risque est fort et très fort sur les secteurs Minervois, Biterrois, Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois, une partie de la Basse Vallée de l'Hérault.</p> <p>Il est faible sur l'est du département.</p> <p>Gard : il est faible (mais en augmentation) sur tout le département.</p>	<p>Le risque modélisé est relativement stable à 7 jours sur toute la région.</p> <p>Pyrénées Orientales : stable à 7 jours (très fort)</p> <p>Aude : stable à 7 jours.</p> <p>Hérault : le risque passe à fort sur Montpelliérais. Stable sur les autres départements.</p> <p>Gard : il reste faible (mais en augmentation) sur tout le département.</p>
Contaminations	<p>Au 20 avril, tous les secteurs ont déclenchés les contaminations pré-épidémiques.</p> <p>La masse des œufs est annoncée comme mûre depuis :</p> <p>Aude : 23 avril Gard : 24 avril Hérault : 23 avril</p> <p>Depuis cette date, des contaminations épidémiques peuvent être modélisées.</p> <p>D'autres contaminations liées aux fortes pluies du 19 au 22 avril ont été détectées sur presque tous les secteurs de la région sur :</p> <p>Aude : tous les secteurs Hérault : Biterrois, Montpelliérais, Gard : Vallée du Rhône Sud, Uzège, Garrigues Sommiérois</p> <p>Avec plus d'importance sur : Pyrénées-Orientales : tous les secteurs (sauf Fenouillèdes)</p>	<p>Compte tenu des prévisions météo actuelles, la maturité de la masse des œufs d'hiver est modélisée à partir du 28 avril pour les PO.</p> <p>Avant cette date, aucune contamination épidémique ne peut être modélisée.</p> <p>Le démarrage des contaminations épidémiques est annoncé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pluies du 27 avril sur : Cabardès, Carcassonnais, Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Limouxin, Minervois Est, Minervois Ouest, Minervois - les pluies du 28 avril sur : Bassin Alésien, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais <p>Les 1^{ères} sorties issues des contaminations pré épidémiques sont annoncées à partir du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 mai sur : Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Minervois est, Minervois ouest, Minervois - 7 mai : Plaine Nord Tech, Plaine Sud Tech - 8 mai : Moyenne vallée de l'Agly, Haute vallée de l'Agly, Cru Banyuls, Bas Conflent, Aspres, Moyenne Vallée de l'Hérault, Montpelliérais, Biterrois, Vivarais, Vallée du Rhône Nord, Vallée de la Cèze, Sables, Garrigues Sommiérois, Costières, Littoral, Cabardès.

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations Vert : rien à signaler

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 26 avril)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 1er au 5 avril 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 1er au 5 avril 2020	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 6 au 12 avril 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 6 au 12 avril 2020	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 13 au 19 avril 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 13 au 19 avril 2020	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 20 au 26 avril 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 20 au 26 avril 2020	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	-	-	-	-	03-mai	Faible	-4	
	Carcassonne	-	-	-	-	-	-	03-mai	Faible	-4	
	Leucate	-	-	-	-	18-avr	Moyen	03-mai	Moyen	-3,1	↑
	Lézignan	-	-	-	-	26-avr	Limite	03-mai	Limite	-3	↑
	Narbonne	-	-	-	-	26-avr	Limite	03-mai	Faible	-3	↑
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	-	-	-	-	04-mai	Faible	-4	
	Bourdic	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	Cardet	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	Générac	-	-	-	-	-	-	04-mai	Limite	-4,2	
	Sommières	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	Tavel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Hérault	Vauvert	-	-	-	-	-	-	03-mai	Limite	-4	
	Olonzac	-	-	-	-	26-avr	Limite	03-mai	Limite	-3,1	↑
	Laurens	-	-	-	-	-	-	03-mai	Faible	-4	
	Prades sur Vernazobres	-	-	-	-	26-avr	Limite	04-mai	Limite	-2,9	↑
	Béziers	-	-	-	-	26-avr	Faible	03-mai	Faible	-2,7	↑
	Villemagne	-	-	-	-	-	-	03-mai	Faible	-4	
	Marseillan	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	Pouzolles	-	-	-	-	-	-	03-mai	Limite	-4	
	Plaissan	-	-	-	-	-	-	03-mai	Faible	-4	
	Saint Jean de Fos	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	St Christol	-	-	-	-	-	-	03-mai	Faible	-4	
Pyrénées-Orientales	Frontignan	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	Vailfranès	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	Laroque des Albères	-	-	-	-	-	-	03-mai	Moyen	-4	
	Perpignan	-	-	-	-	26-avr	Moyen	03-mai	Moyen	-3	↑
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	-	-	-	03-mai	Faible	-3,9	

Evaluation du risque : le risque est en augmentation.

Les épisodes pluvieux survenus entre le 19 et le 24 avril ont pu générer des contaminations d'importances variables selon les secteurs et départements. Les sorties des taches sont attendues dans les prochains jours.

Les pluies des derniers jours (26 au 28 avril) vont potentiellement générer des premières ou de nouvelles contaminations selon les situations.

Rechercher activement tous les symptômes.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• **Eudémis (*Lobesia botrana*)**

× **Aude**

Le vol et les piégeages se poursuivent sur l'ensemble des secteurs du département.

Les dépôts de pontes continuent sur des parcelles sensibles au stade « boutons floraux encore agglomérés » sur les secteurs précoces du Littoral et du Narbonnais.

× **Gard**

Le vol de 1^{ère} génération est en cours sur tous les secteurs. Les captures sont très hétérogènes, entre faibles et moyennes selon les secteurs.

× **Hérault**

Le vol se poursuit dans toutes les zones, se généralise à l'ensemble du vignoble. Les effectifs sont peu importants. Des pontes à tous les stades sont observées. Le dépôt reste faible.

× Pyrénées-Orientales

Les papillons sont toujours observés dans les pièges

Les dépôts de pontes se poursuivent dans les secteurs de la Plaine Nord Tech et Plaine Sud Tech et du Cru Banyuls.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont visibles sur les secteurs des Aspres premiers coteaux et de la Moyenne Vallée de l'Agly et Verdoble Agly.

Évaluation du risque : surveiller les pièges et le dépôt de pontes.

- **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

× **Hérault** : Quelques captures de papillons sont encore observées. Elles sont en forte diminution.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

× **Pyrénées-Orientales** : Des larves de pyrale sont observées dans le secteur de la Plaine (Salses, Saint Hippolyte...) dans des parcelles où leur présence est récurrente. Les larves sont de petits stades et en fréquence moyenne pour l'instant.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est moyen.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

× **Hérault** : Les 1^{ers} papillons sont piégés dans le Biterrois.

Évaluation du risque : le risque est nul à ce stade.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

× **Aude, Gard, Hérault**

A ce jour, à l'issue des tournées de ce début de semaine, aucun symptôme n'est observé, ni validé. Toutefois, des taches sont en incubation et les tournées vont se poursuivre.

× **Pyrénées-Orientales**

Les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont visibles sur les secteurs de la Plaine Sud Tech sur la commune de Montesquieu des Albères. D'autres symptômes vont apparaître sur d'autres communes des Albères et du Vallespir. La maladie est à surveiller sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, Littoral et Bas Conflent.



Tache de black rot avec présence de pycnides

Evaluation du risque : Rechercher les symptômes

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

- **Situation aux vignobles**

× **Vignoble régional** : Des symptômes sont observés sur feuilles notamment sur les cépages sensibles (Chardonnay, Muscat à Petits Grains...).

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Des symptômes sont observés sur feuilles, notamment sur Carignan en secteur Littoral.

× Hérault

Les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont observés dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais.

× Pyrénées-Orientales

De nombreux symptômes sur feuilles et sur inflorescences sont observés dans le vignoble sur Carignan, Grenache...



Pourriture grise sur feuilles

ACCIDENTS CLIMATIQUES

• Grêle

× Aude

Un épisode de grêle est survenu en fin d'après-midi du 27 avril. L'état des lieux est en cours. Pour l'instant, des dégâts sont confirmés sur les communes de Talairan, Saint-Pierre-des-Champs, Taizan et sur un secteur entre Coustouges et Saint-Laurent. L'intensité des dégâts est de 10 à 90 %. Une toute première estimation serait de l'ordre d'une centaine d'hectares impactés en moyenne à 40 %.

× Hérault

Des épisodes de grêle ont touché le vignoble les :

- 26 avril dans le Biterrois (Murviel les Béziers...) et dans la Basse Vallée de l'Hérault (Alignan du Vent ...). Pas de dégât significatif suite à ce 1^{er} épisode.
- 27 avril dans le Biterrois (Béziers, Lespignan, Montady, Sauvian, Vendres...). Les dégâts sont en cours d'évaluation.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• Situation aux vignobles

× Hérault

Les 1^{ères} larves (L1) sont observées le 27 avril à Octon dans la Vallée de l'Orb-Lodévois.



Larve de *Scaphoideus titanus* de stade L1

RAVAGEURS SECONDAIRES

- Escargots et limaces

- × Hérault

Ils sont observés dans quelques parcelles, parfois en cœur de souches. Des dégâts sont notés dans certaines parcelles.

- × Pyrénées-Orientales

Des dégâts sont visibles dans des parcelles du secteur de la Plaine Nord Tech. Ces dégâts peuvent être très importants et impacter la future récolte.



Dégâts d'escargots

- Cigariers, éphippigères, malacosomes du Portugal, *Xylena exsoleta*

- × Vignoble régional

Ces ravageurs sont observés localement. Peu de dégâts pour l'instant.

Évaluation du risque : le risque reste faible.

NECROSE BACTERIENNE

- Situation aux vignobles

- × Pyrénées-Orientales

Des symptômes et dégâts importants sont observés sur le Cru Banyuls sur parcelles à historique Maladie d'Oléron. La maladie cyclique se développe avec les conditions climatiques favorables de ce printemps.

Évaluation du risque : le risque est moyen à fort, localisé aux parcelles concernées.



Symptômes sur rameau

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Périss SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.